

08716

C.I.L.S.S
INSTITUT DU SAHEL
RESEAU SAHELLEN D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUES
ET TECHNIQUES (RESADOC)

- BAMAKO -

R A P P O R T I N T E R I E U R

DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE
SENSIBILISATION DES SPECIALISTES ET TECHNICIENS
DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE AU SAHEL

**

Bamako, 5 - 6 - 7 - 8 - 9, Novembre 1979.

79045/RD.

NOTE

LE PRESENT RAPPORT A ETE ETABLI PAR L'INSTITUT
DU SAHEL A L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS DES
ETATS MEMBRES DU CILSS, DES PAYS DONATEURS ET
DES PARTICIPANTS DE LA REUNION D'INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION DES SPECIALISTES ET
TECHNICIENS DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE AU SAHEL.

---OO---

TABLE DES MATIERES

1.- Rapport Général

2.- Motions de remerciements et de félicitations

3.- Annexes

I. * Rapport de la Commission Méthodologie.

II. * Ordre du jour.

III. * Allocution d'ouverture prononcée par le Chef de Cabinet
du Ministre du Développement Rural du Mali.

IV. * Liste des documents de travail

V. * Liste des participants

VI. * Allocution de clôture prononcée par le Chef de Cabinet du
Ministre du Développement Rural.

79045/RD.

Du 5 au 9 Novembre 1979, s'est tenue à l'hôtel de l'Amitié à Bamako, la réunion d'information et de sensibilisation des spécialistes et techniciens de la documentation scientifiques et techniques au Sahel.

I. OBJET DE LA REUNION

Organisée par l'Institut du Sahel, cette réunion s'inscrit dans le cadre des activités régulières du Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques (RESADOC).

Elle avait pour but de permettre un examen approfondi des différents volets du Projet de démarrage de RESADOC et de déterminer avec les professionnels présents, les modalités de leur participation effective à la réalisation des actions prévues dans ce projet.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Boubacar Bonfing KOITE, Chef de Cabinet, représentant le Ministre du Développement Rural du Mali, Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel.

II. PARTICIPANTS

Outre les Experts de l'Institut du Sahel, ont assisté à la réunion des représentants :

a) d'institutions nationales et étrangères de recherche, de développement, de formation ou de documentation de la Gambie, de la Haute Volta, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal;

b) des organismes régionaux et sous-régionaux ci-après : l'Association pour le Développement de la Riziculture dans l'Afrique de l'Ouest (ADRAO), la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), le Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique Occidentale (CESAO), le Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques (CIEH), le Secrétariat Exécutif du CILSS, l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires,* l'Institut Panafricain pour le Développement/Afrique de l'Ouest-Sahel (IPD/AOS), l'Organisation de Coordination et de Coopération pour la Lutte contre les Grandes Endémies-Centre de documentation et de statistique (OCCGE) et l'Organisation pour la Mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS).

C.I.L.S.S

INSTITUT DU SAHEL

-o-

BAMAKO

B.P. 1530

Tél. 22-21-48/78

Télex : INSAH 432

N/Réf. ABC/MS/n° 942 /IS-RD.

Bamako, le 6 - 12 1979.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport final de la réunion des Spécialistes et techniciens de la documentation scientifique et technique au Sahel à laquelle votre organisme a bien voulu prendre part, apportant ainsi votre collaboration à l'importante tâche d'édification du Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques (RESADOC).

Les experts présents à cette réunion ont formulé des recommandations pertinentes dont l'application par nos organismes respectifs aura des effets bénéfiques sur les échanges d'informations dans la région.

Pour ma part, je souhaite que votre organisme participe activement au programme de travail qui a été arrêté, en particulier en ce qui concerne le lancement d'un bulletin bibliographique courant. Ce bulletin qui sera trimestriel, informera sur

les travaux en cours ayant fait l'objet de publications imprimées ou multigraphiées (études, rapports, comptes-rendus de réunions etc...), documents qui pourront être analysés par les documentalistes de votre organisme ou envoyés directement à l'équipe de coordination qui fera le travail de synthèse.

En vous renouvelant mes remerciements pour votre collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur à l'assurance de ma considération très distinguée.



Nalla O. KANE.

On notait également la présence, en qualité d'observateurs, des délégués de l'USAID, du CRDI et de la Coopération Française, principales agences de financement, ainsi que ceux de l'UNESCO et de la FAO. La liste des participants est jointe en annexe au présent rapport.

III. BUREAU DE LA REUNION

Le Bureau suivant a été désigné :

- Président : Monsieur Attaher MAIGA, Chef de la Division Contrôle Statistiques et Personnel de l'Office du Niger

- Vice-Président : Monsieur KRISSIAMBA Ali Larbi, Directeur du Centre de Documentation du CIEH

- Rapporteur : Monsieur Alioune Badara CAMARA, Coordonnateur de RESADOC en remplacement de Monsieur Amadou DIOP, Chef de la Section Documentation à l'Ecole de Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes (EBAD), empêché

- Co-Rapporteur : Monsieur Laoula OUATTARA, Documentaliste à la CEAO.

IV. ORDRE DU JOUR ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'ordre du jour comportait de nombreux points qui ont été discutés au sein de deux Commissions :

* La Commission Générale, chargée de l'examen des différents volets du Projet de démarrage.

* La Commission de Méthodologie documentaire informatisée, composée de spécialistes de l'informatique documentaire, était chargée d'étudier le Projet de manuel d'opérations de RESADOC et de présenter ses conclusions à la Commission Générale.

Les discussions ont porté sur les points suivants :

POINT I.- Rappel des buts du CILSS et de l'Institut du Sahel; le Programme Prioritaire de Ouagadougou

- Généralités sur le Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques (RESADOC).

Le but de cette présentation générale était d'informer les participants sur l'organisation et les domaines d'activités du CILSS et sur l'état d'avancement des projets en cours dans les Départements et Programmes spéciaux de l'Institut du Sahel.

S'agissant de RESADOC, le Coordonnateur en a rappelé les grandes orientations retenues au niveau des principes généraux, de l'organisation et de la méthodologie de traitement documentaire.

Il a ensuite **brossé** les étapes envisagées en vue de la réalisation du projet.

A l'issue de cet exposé, les participants ont insisté sur l'importance du rôle que RESADOC est appelé à jouer dans la région, notamment pour l'accès à l'information scientifique et technique intéressant les activités de recherche et de développement entreprises dans la région.

Ils ont ensuite passé en revue les nombreux obstacles actuels à la circulation des informations et ont préconisé diverses solutions :

a) la création d'unités de documentation dans les services administratifs, les sociétés et entreprises publiques etc... pour assurer la saisie, la conservation et la diffusion des documents que ces organismes produisent en quantités parfois importantes.

b) la sensibilisation des décideurs sur la place importante que doivent occuper de telles unités dans les activités des organismes précités.

c) l'amélioration des conditions de travail des professionnels de la documentation et la reconnaissance à leur profit de statuts conformes aux tâches qu'ils assument.

d) l'interprétation moins restrictive de la notion de confidentialité des documents, pour permettre une meilleure circulation de l'information et faciliter ainsi les échanges entre les institutions nationales, régionales et extérieures.

POINT 2.- Présentation globale du Projet de démarrage de RESADCC

Ce projet, d'une durée de trois ans, prévoit, sous la coordination de l'Institut du Sahel, la réalisation de diverses opérations regroupées sous les volets suivants :

a) les expertises et la méthodologie, en particulier l'inventaire des sources et unités d'information, l'harmonisation des méthodes de saisie et de traitement des documents, la préparation du Plan d'opérations et l'étude sur le sauvetage de la littérature non conventionnelle et des cartes et plans.

b) la formation à tous les niveaux de spécialistes et techniciens (documentalistes, informaticiens, reprographes)

c) les activités d'information et de sensibilisation et les moyens prévus à cet effet : réunions, missions, publications de lettres d'information, de bulletins, de répertoires etc...

A l'issue de la présentation globale du Projet de démarrage, des précisions ont été demandées sur les différents volets qu'il couvre. Chacun des volets a fait l'objet de discussions approfondies en Commission Générale.

POINT 3.- Coordination de RESADOC

Après avoir mis l'accent sur la nécessité de la coordination à tous les niveaux pour un suivi régulier des projets du GILSS et de RESADOC en particulier, le Coordonnateur a rappelé les décisions de la réunion de Dakar d'Octobre 1978 préconisant la désignation dans chaque pays de correspondants de RESADOC et la mise en place des instances suivantes :

a) un Comité Régional, chargé, entre autres, de la répartition des domaines à couvrir entre centres nationaux et régionaux, de l'établissement et du contrôle des règles communes, de l'emploi et de la gestion des outils communs (vocabulaire, logiciels etc...).

Ce comité qui se réunirait une fois par an, serait composé de représentants des centres nationaux de documentation, des centres régionaux et des organismes donateurs en qualité d'observateurs.

b) des Comités Nationaux regroupant tous les professionnels qui interviennent dans les secteurs en rapport avec les activités du GILSS. Les participants ayant reconnu l'intérêt de telles mesures ont, au cours des discussions, recommandé :

1°- la mise en place rapide des instances précitées

2°- la désignation dans tous les Etats des correspondants de RESADOC qui devront désormais rester en contact permanent avec les autres professionnels et les tenir informés, en collaboration avec l'Institut du Sahel, sur les activités du GILSS (organisation des journées d'études) et de RESADOC (diffusion plus large de la lettre d'information, programme de bourses, missions du Coordonnateur et des Consultants etc...).

D'une manière générale, ils insistent sur la nécessité de développer et de raffermir les liens entre professionnels tant au niveau des instances de RESADOC qu'à celui des associations nationales lorsqu'elles existent.

3°- la participation des professionnels dans les Comités Nationaux du CILSS par l'intermédiaire des correspondants de RESADOC.

POINT 4.- Préparation du Plan d'opérations.

L'objet de cette expertise est :

a) de préciser, à l'issue de la phase de démarrage, les besoins de RESADOC et ceux des Etats Membres et d'en évaluer les coûts afférents.

b) d'assister les Etats dans l'élaboration et l'application de plans et politiques en vue de la mise en place des systèmes nationaux d'information scientifique et technique. A cet effet, il sera proposé aux responsables nationaux un plan-type susceptible d'adaptation suivant les besoins et les moyens des Etats.

Les participants ont insisté sur l'urgence de cette étude, ceci pour accélérer le processus d'implantation des systèmes nationaux reconnus comme des éléments indispensables au bon fonctionnement de RESADOC.

Ils recommandent toutefois :

1°- qu'à l'occasion de cette étude, les projets proposés soient réalistes et donc compatibles avec les moyens disponibles dans les Etats, ce qui est une condition indispensable à leur réalisation effective.

2°- que la prise en charge des coûts récurrents de RESADOC retienne dès à présent l'attention des plus hautes instances du CILSS afin d'éviter tout hiatus à l'issue du Projet de démarrage.

POINT 5.- Inventaire des sources et unités d'information au Sahel.

Les participants ont été informés du démarrage et de l'état d'avancement de cette opération dont le but est de disposer de données fiables sur les sources d'information pour l'orientation des utilisateurs vers ces sources et pour la gestion et la planification des structures documentaires nationales et régionales.

La réalisation de l'opération est prévue en trois étapes : établissement et test du questionnaire; conduite des enquêtes locales; exploitation de l'inventaire (mise en place de la base de données/sources d'information; publication de répertoires nationaux).

La conduite des premières enquêtes a permis de tirer de multiples enseignements sur la situation documentaire au Sahel : disparité des méthodes de travail et des matériels, existence de duplications et de doubles emplois; vétusté des matériels; manque de locaux fonctionnels etc...).

POINT 6.- Opération de sauvetage de la littérature non conventionnelle et des cartes et plans.

Cette opération est envisagée pour sauver de la disparition et souvent de mauvaises conditions de conservation une importante documentation inédite composée d'études de développement, de rapports de recherche, de thèses etc...

L'opération vise à organiser dans chaque Etat le tri, le classement, le répertoriage et le microfilmage des documents à sauvegarder.

Une mission est prévue pour étudier les conditions de réalisation de l'opération ainsi que les coûts.

Tout en se félicitant de la réalisation d'une telle opération, les participants recommandent :

1°- que l'Institut du Sahel s'inspire des expériences déjà menées dans ce domaine par l'ILCA pour l'élevage et AGRIDOC INTERNATIONAL à l'IER au Mali.

2°- qu'une information très large et une sensibilisation des organismes détenteurs de ces documents soient entreprises afin que leurs responsables soutiennent l'opération et y participent activement lors de sa réalisation.

3°- que soit instituée l'obligation de déposer dans des unités de documentation au moins un exemplaire de tout document produit par les institutions. Cette mesure permettra d'éviter la dispersion ou la perte des documents.

POINT 7.- Formation

Le volet formation a fait l'objet de discussions très animées en Commission Générale, preuve de la place de choix que ce volet occupe dans les actions à entreprendre pour l'amélioration de la situation documentaire au Sahel.

Après l'exposé du Coordonnateur portant sur le programme de formation prévu dans le Projet de démarrage et les difficultés rencontrées pour sa mise en oeuvre et l'exposé du Délégué de l'EBAD sur l'organisation de cette école et les critères d'admission en vigueur, les participants ont abordé l'examen de divers points, en particulier les procédures de sélection des candidats et d'attribution des bourses, les besoins en formation dans les Etats, le suivi des anciens étudiants de l'EBAD, la situation spéciale de la Gambie et la formation des utilisateurs.

Par rapport à ces points, ils recommandent :

1°- qu'une plus large information sur les bourses RESADOC soit assurée au niveau des Etats par tous les moyens adéquats : circulaires, affiches, communiqués à la radio et dans les journaux.

2°- que le cas spécial de la Gambie fasse l'objet d'une attention particulière et que des solutions satisfaisantes soient trouvées pour une formation en Afrique, de préférence, ou à l'extérieur.

3°- que le suivi des anciens étudiants soit assuré, par le biais de stages, de voyages d'études etc... Dans ce cadre, une collaboration étroite entre l'EBAD et RESADOC est vivement souhaitée.

4°- que les institutions nationales ou régionales disposant de structures documentaires opérationnelles accueillent favorablement les demandes de stages que l'Institut du Sahel pourrait leur proposer.

5°- qu'une place plus importante soit accordée à la présentation et à la connaissance de RESADOC dans le programme de formation de l'EBAD.

6°- qu'une formation des utilisateurs soit entreprise en toute occasion, ce qui permettra de les sensibiliser davantage à l'intérêt de la documentation et aux avantages qu'ils peuvent tirer du recours aux services des professionnels.

7°- que l'Institut du Sahel entreprenne dès l'année prochaine la formation des agents d'exécution comme prévue dans le Projet de démarrage et que cette formation touche un assez grand nombre d'agents des services administratifs, des entreprises et des organismes régionaux et sous régionaux.

POINT 3.- Activités de diffusion de l'Information

Après une analyse par le Coordonnateur de la situation locale en matière de diffusion et le constat de l'existence de nombreuses lacunes dans ces domaines les participants ont été informés de deux projets de RESADOC :

a) la mise en place d'un service questions-réponses fonctionnant avec des correspondants locaux et extérieurs au Sahel.

b) le lancement d'un bulletin bibliographique courant diffusant les analyses des travaux les plus récents entrepris dans les institutions existantes au Sahel.

L'idée d'un tel bulletin a rencontré l'adhésion des participants qui ont chargé un groupe informel de réfléchir à son contenu, à sa forme et à sa périodicité. Ce groupe de réflexion comprend, outre l'Institut du Sahel, l'IESIV, l'EBAD, l'IPD/AOS, l'INA (de Nouakchott) et la Bibliothèque Nationale de Gambie.

Dans la perspective de la mise en place du service questions-réponses de RESADOC, il a été demandé aux centres de documentation d'envoyer régulièrement à l'équipe de coordination les copies des bibliographies qu'ils élaborent. D'une manière générale, l'échange de tels documents entre les différentes institutions a été retenu.

POINT 9.- Mise en place de la Base de données de RESADOC

Les participants ont pris connaissance des informations fournies par le Coordonnateur sur les démarches entreprises en vue de l'implantation de la base, sur la date approximative de son démarrage et sur les négociations à mener avec les centres opérationnels en vue de la cession de tout ou partie de leurs bases.

En ce qui concerne l'implantation de la Base, les participants ont envisagé toutes les solutions possibles tant sur le plan technique que politique et en ont analysé les avantages et les inconvénients.

Ces possibilités sont les suivantes :

1° implantation de la base et installation de l'équipe chargée de sa gestion à Dakar ou à Ouagadougou avec dans ce dernier cas, des études supplémentaires à conduire en vue de l'adaptabilité du logiciel ISIS au matériel informatique du CENATRIN.

2° implantation de la base à Ouagadougou ou à Dakar et installation de l'équipe chargée de la gestion à Bamako. L'équipe effectuerait donc sur place toutes les opérations de saisie et ne se déplacerait que périodiquement pour les traitements à l'issue des contrôles de suppression des erreurs.

3° installation à Bamako d'un matériel propre au CILSS, par exemple un mini-ordinateur de type Helwett Packard. Cette solution, bien que coûteuse, n'est pas à exclure à priori compte tenu des nombreuses applications informatiques envisagées par l'Institut du Sahel (Programme démographique, Bilan analytique du potentiel scientifique et technique, gestion financière et comptable) éviterait la dispersion dans l'espace des traitements informatiques. En effet, cette situation de dispersion, par les nombreux problèmes qu'elle pose (liaisons téléphoniques ou par télex, frais de correspondance, frais de voyage et de séjour des informaticiens en mission etc...) présente de sérieux inconvénients tant techniques que financiers.

Toutes ces possibilités devront être étudiées par l'informaticien de RESADOC en voie de recrutement, qui travaillera avec un groupe mis sur pied au cours de la réunion et qui comprend : le CNDST, l'ITA, l'OMVS, l'ADRAO, l'UNESCO-CDS/ISIS et la FAO.

POINT 10.- Méthodologie Documentaire Informatisée.

- Discussions des Conclusions de la Commission
Méthodologie.

La Commission Méthodologie, composée de spécialistes de l'informatique documentaire avait pour mission d'examiner le projet de manuel d'opérations de RESADOC. Elle a présenté ses conclusions à la Commission Générale (en annexe au présent rapport).

Dans l'ensemble, les vues exprimées par les membres de la Commission ont été adoptées après quelques modifications mineures.

Les principales recommandations de la Commission sont les suivantes :

1°- l'élaboration d'un même bordereau de saisie par CDS/ISIS et MINISIS qui sera unique pour tous les participants à RESADOC et sera compatible à AGRIS, système international mis en oeuvre par la FAO.

2°- la confection d'un thésaurus Sahel compatible avec les thésaurus existants. Macrothésaurus de l'OCDE, AGROVOC, UNESCO Thesaurus et d'autres thésaurus plus spécialisés.

3°- l'étude de diverses possibilités par le choix du lieu de l'implantation de la Base (cf. supra)

4°- la participation d'un des Membres de la Commission à la rédaction définitive du manuel de RESADOC.

79045/RD

oo

oo

2. PROPOSITIONS DE REMERCIEMENTS

ET DE

ELICITATIONS

79045/RD.

/)/)OTION DE /-}EMERCIEMENTS

Les documentalistes sahéliens et observateurs extérieurs, réunis à l'hôtel de l'Amitié à Bamako du 5 au 9 Novembre 1979, expriment leurs vifs et sincères remerciements à Son Excellence le Général Moussa TRAORE Secrétaire Général de l'Union Démocratique du Peuple Malien (U.D.P.M), Chef de l'Etat, au Parti, au Peuple malien et à son Gouvernement pour l'accueil chaleureux et fraternel et l'hospitalité toute africaine dont ils ont été l'objet durant leurs travaux et leur séjour au Mali.

/)/)OTION DE /-}EMERCIEMENTS

Les documentalistes sahéliens et observateurs extérieurs réunis à l'hôtel de l'Amitié à Bamako du 5 au 9 Novembre 1979, expriment leurs vifs et sincères remerciements aux sources de financement en particulier à l'USAID pour leur contribution à la réussite de cette réunion.

/)/)OTION DE /-}ELICITATIONS

Les documentalistes sahéliens et observateurs extérieurs réunis à l'hôtel de l'Amitié à Bamako du 5 au 9 Novembre 1979, félicitent le Directeur Général de l'Institut du Sahel, le Coordonnateur du Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques (RESADOC) et le personnel de l'Institut pour la qualité des documents de travail qui ont été présentés et pour la bonne organisation des travaux.

79045/RD.

oo

oo

3. ANNEXES

79045/RD.

I. R R P P O R T
[COMMISSION D) ETHODOLOGIE

79045/RD.

La Commission Méthodologie qui s'est réunie les 6 et 7 Novembre 1979, avait pour objectif l'étude du "Premier projet de rédaction du manuel d'opérations de RESADOC". Cette étude devait lui permettre d'apporter des critiques et des suggestions qui serviraient d'éléments de base à l'expert qui sera chargé de l'élaboration du manuel d'opérations RESADOC dans sa forme définitive.

La composition de la Commission était la suivante :

- Mlle BONNICHON (CDIUPA) rédactrice du 1er projet
- M. GISSE (CNDST)
- M. DAFF (CNDST)
- Mme FORESTIER (UNESCO)
- M. GUINDO (ADRAO)
- Mme MARTINELLI (F.A.O)
- M. N'DIAYE (I.T.A)
- M. TOURE (OMVS).

Sur proposition de Monsieur GUINDO un bureau fut désigné avec comme Président Monsieur TOURE et comme Rapporteurs Messieurs DAFF, N'DIAYE et GUINDO.

Un seul point fut inscrit à l'ordre du jour à savoir la discussion du projet en suivant le plan du document qui fut admis comme un guide pour analyser les différentes données nécessaires à la rédaction du manuel d'opérations RESADOC.

Avant de passer à l'examen du projet, la commission a eu à aborder le problème posé par l'existence de deux versions d'ISIS : GDS/ISIS et MINISIS.

Après un exposé de Monsieur CISSE sur CDS/ISIS, la commission propose que RESADOC favorise le développement des deux logiciels dans la région. Ainsi les pays qui ne pourraient pas se doter d'un 370 IBM pour la gestion de CDS/ISIS, pourraient utiliser MINISIS en s'équipant d'un miniordinateur HP 3000; d'autant plus que le dit matériel est désormais diffusé sur le marché sénégalais par ORGATEC-INFORMATIQUE. Des informations plus précises sur les caractéristiques du HP 3000 et sur les possibilités d'acquisition, sont fournies en annexe de ce rapport. Etant donné la parfaite compatibilité entre les deux versions d'ISIS, les pays participants pourront passer sans modifications majeures de MINISIS au CDS/ISIS et vice-versa.

II convient de préciser que CDS/ISIS ne permet de gérer que des textes (pas de gestion comptable par conséquent).

La commission, procédant ensuite à l'examen des différents points du premier projet de rédaction du manuel d'opérations RESADOC, a fait des propositions selon trois volets.

PREMIER VOLET

II s'agit de propositions d'un point de vue purement technique.

1° Bordereau

II faudra élaborer un même bordereau pour CDS/ISIS et MINISIS qui sera unique pour les participants au RESADOC et compatible avec AGRIS; ceci afin d'alléger les tâches des documentalistes. Pour éviter encore une fois une multiplicité de bordereaux de saisie, le bordereau RESADOC réservera des champs supplémentaires afin de permettre aux centres nationaux et aux cellules documentaires de prendre en compte leurs spécificités et d'obtenir des sous-produits documentaires conformément à leurs méthodes de gestion.

2° Indexation.

Le choix s'est porté sur l'indexation à deux niveaux à savoir une zone pour les mots clés et une deuxième zone pour les analyses. Cette option permet aux centres qui ne disposent pas d'un personnel hautement qualifié de participer au réseau en ne fournissant que des mots clés. La zone des mots clés quant à elle comprendra deux niveaux d'indexation : un niveau d'indexation relativement général pour lequel on utilisera les macro-termes appartenant à un vocabulaire contrôlé dérivé du macro-thésaurus de l'OCDE, d'AGROVOC, de "l'UNESCO Thesaurus" etc..., et une indexation fine (qui pourrait éventuellement être utilisée pour élaborer le thésaurus sahélien).

3° Thesaurus

La commission propose l'élaboration d'un thésaurus sahélien au moins bilingue, qui sera compatible avec les macro-thésaurus existants : OCDE, AGROVOC, UNESCO thesaurus et d'autres thésaurus plus spécialisés. La commission précise toutefois qu'un thésaurus ne saurait aboutir qu'à moyen terme.

4° Niveau intellectuel et qualité des unités documentaires.

Vu la complexité de la définition des niveaux des unités documentaires lors de la sélection des documents pour RESADOC, la commission demande que des exemples types soient fournis en grand nombre afin d'éviter toute ambiguïté. Les critères de sélection doivent être les plus larges possibles.

5° Description bibliographique des unités documentaires

Les bordereaux émanant des centres participants doivent être dactylographiés pour éviter toute erreur de typographie.

6° Niveau bibliographique

La commission propose d'adopter les définitions du manuel d'opérations AGRIS.

7° Titre des publications en série

La commission propose :

a) de ne pas abréger les titres

b) d'élaborer un catalogue collectif des périodiques en tenant compte de la liste AGLINET qui contient la liste des périodiques qui sont dans AGRINDEX et de la liste des titres clés (ISSN; ISDS).

8° Titre des unités documentaires.

La commission a prévu deux zones :

- la première zone est réservée au titre français (original ou non)

- la deuxième zone qui est réservée aux autres titres, est subdivisée en sous-champs :

• Sous-champ A : Titre anglais

• Sous-champ B : Titre portugais

• Sous-champ C : Titres en d'autres langues.

Seule la première zone est déclarée obligatoire (le premier sous-champ étant obligatoire seulement pour AGRIS).

Un code langue qui est également obligatoire, permettra de faire ressortir la mention de titre original.

Il sera créé dans la zone des champs variables un champ TRADUCTION qui sera subdivisé en sous-champs et ceci pour les documents qui sont publiés en plusieurs langues.

9° Brevets

II faudra reprendre les règles de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), prendre contact avec l'organisation similaire pour l'Afrique à Yaoundé l'OAPI et enfin se conformer aux règles AGRIS.

10° Collation

II faudra utiliser les règles AGRIS d'une part et d'autre part, en ce qui concerne les équivalences de langue, utiliser le fichier LOOK-UP d'ISIS. La commission propose également que l'on s'inspire de l'expérience tunisienne dans ce domaine.

11° Langue des résumés

L'indication de la langue du résumé sera mentionnée dans le sous-champ D de la zone TRADUCTION.

12° Source d'analyse

Cette mention n'a pas été retenue pour le bordereau RESADOC.

13° Disponibilité des documents

II s'agit ici d'indiquer la localisation du document et son degré de confidentialité. Comme dans AGRIS ces différents éléments se trouveront en note et seront précédés d'un astérisque (*). II serait bon d'indiquer la nature du support autre que les supports classiques.

14° Alimentation de la base AGRIS

La commission propose que les références intéressant AGRIS soient fournies sous forme de bandes magnétiques.

15° Mise à jour du bordereau

La commission propose que la commission régionale de coordination prenne en charge la mise à jour du bordereau, et la maintenance du système.

16° Forme à donner au bordereau RESADOC

La commission propose que le bordereau RESADOC ait le même style que celui d'AGRIS en indiquant en clair le nom de toutes les étiquettes. Ainsi le bordereau RESADOC contiendra les champs AGRIS plus les champs propres à RESADOC.

N.B. II faudrait deux bordereaux : Anglais et Français.

DEUXIEME VOLET

II s'agit ici de propositions qui ne présentent aucune difficulté importante d'ordre technique, mais nécessitent l'accord général.

1° Sujet traité

II faudrait tout d'abord que le sujet traité entre dans la compétence du CILSS et soit ensuite partagé entre les différents centres nationaux et /ou cellules documentaires.

2° Période de couverture de la base de données

Elle sera précisée par RESADOC et les centres de documentation participants.

3° Duplication

Afin d'éviter les duplications, il a été proposé que :

a) les pays participants se concertent pour la répartition des documents. Chaque pays participant n'introduira dans la base de données RESADOC que les documents qu'il aura produits. Dans un premier temps RESADOC s'attachera à traiter les documents provenant des pays du CILSS et en une deuxième étape il faudra également traiter les documents sur le Sahel produits ailleurs en les répartissant entre les différents centres.

b) la numérotation provisoire soit identique à celle des bordereaux qui sont destinés à AGRIS (en admettant qu'il y ait des ruptures de séquences au niveau d'AGRIS).

c) RESADOC élabore un programme de contrôle pour détecter les duplications éventuelles.

4° Autres numérotations

Les numéros d'identification des documents doivent être indiqués par les centres eux-mêmes.

L'expert chargé de l'élaboration du bordereau fera une enquête auprès des centres nationaux, régionaux et des centres de recherches afin de pouvoir dégager leurs particularités.

5° Auteurs personne physique

- RESADOC devra élaborer des règles de catalogages des auteurs sahéliens (notamment mauritaniens et d'origine portugaise) en partant des travaux qui existent.

- Pour les auteurs sahéliens il faudra conserver les noms et les prénoms en entier et pour les autres appliquer les règles AGRIS.

- II faudra prendre les noms tels qu'ils se présentent sur la page de titre.

- La mention de parenté de l'auteur (ex : éditeur scientifique, compilateur) sera indiquée dans des sous-champs.

6° Affiliation.

Mentionner autant que possible les affiliations des auteurs, celle du 1er auteur étant obligatoire.

7° Collectivités auteurs

RESADOC devra élaborer une liste normalisée des collectivités auteurs pour le Sahel selon les règles AGRIS.

II faudra en principe maintenir le niveau le plus élevé et le niveau le plus bas.

8° Stockage

Il faudrait que RESADOC étudie le problème du stockage des documents. La commission insiste sur le fait que tout document dont les références sont envoyées à RESADOC doit être conservé.

9° Produits documentaires

A définir entre les différents participants.

La commission propose à titre d'exemple :

- Bibliographie courante sur le Sahel
- Index spécialisé
- D.S.I (diffusion sélective de l'information)
- Recherche rétrospective.

10° Forme du manuel

La commission suggère que le manuel d'opérations RESADOC se présente en un seul document, sous forme de feuillets mobiles pour faciliter les mises à jour.

TROISIEME VOLET.

Il s'agit ici de donner les différentes possibilités d'implantation de la base de données étant entendu que la solution définitive ne pourra être trouvée que lorsqu'on aura recruté l'analyste - programmeur.

La commission a retenu les différents cas suivants :

- a) Création de la base de données sur l'ordinateur du Ministère des Finances à Dakar :

Avantages :

- Possibilité de disposer d'une configuration informatique déjà existant

- Proximité d'un certain nombre de centres non encore automatisés.
- Possibilité de profiter de l'expérience d'informaticiens en la matière.
- Facilité de communication avec les pays hors du Sahel : Europe, Amérique notamment.
- Structures documentaires assez développées.

CONTRAINTES

- Eloignement important entre le bureau de coordination et la base de données.
- Communication téléphonique difficile surtout dans le sens Bamako-Dakar.
- Communication par télex : le coût du télex peut être très élevé pour une qualité moyenne et un volume de transmission réduit. Il est à souligner également le problème de la lenteur.
- Risque de saturation de l'ordinateur de Dakar. (problèmes de priorité).
- Il n'est pas prévu dans le projet de louer un local pour implanter une équipe à Dakar.

b) Installation d'un miniordinateur au bureau de coordination à Bamako et finition sur équipements lourds à Dakar.

Cette solution présente plus d'avantages que la précédente et en particulier pour les démonstrations et la formation.

La principale contrainte se situera au niveau du coût et de l'entretien du matériel.

c) Cette solution qui est une variante de la précédente, envisage l'utilisation des ordinateurs qui existent déjà à Bamako (BDM, SOMIEX...).

d) Utilisation de la configuration informatique du centre national de traitement de l'information (CENATRIN) à Ouagadougou.

Cette solution présente également de nombreux avantages :

- Proximité du centre par rapport à Bamako.
- Possibilité de développement du conversationnel.
- Liaison téléphonique entre Bamako et Ouagadougou assez bonne.
- Renouvellement du parc informatique.

RECOMMANDATIONS

Dans un souci d'efficacité, la commission recommande que l'élaboration du manuel d'opérations RESADOC soit confiée à un expert sahélien qui a participé aux travaux de la présente commission.

Au cas où l'expertise serait confiée néanmoins à un non sahélien, la commission recommande dans le même souci d'efficacité, qu'il soit secondé par un sahélien qui a participé aux travaux de la présente commission.

La commission a pris acte de la volonté de ses membres quant à leur disponibilité pour apporter une aide éventuelle à l'expert.

REMERCIEMENTS

La commission tient à exprimer ses vifs remerciements à Mademoiselle BONNICHON pour la qualité de son document qui lui a permis d'aboutir à des propositions concrètes qui seront la base de notre futur manuel d'opérations RESADOC.

La commission remercie également les observateurs membres de la commission Madame Martinelli et Madame Forestier dont la contribution a été très positive.

79045/RD.

(-) N N E X E I.

/ Y S T E M E M I N I S I S

Fournisseur du Logiciel : Centre de Recherche pour le Développement
International (C.R.D.I.)
Siège Social : 60 Queen Street, P.O. Box 8500,
Ottawa Canada K 1 G 3 H 9. Téléphone (673)
996-2331.
Cable : RECENTRE -- Téléx : 053-3753.

Correspondant : Vernon G. Jorssen

Fournisseur du Matériel : Société Africaine d'Etudes Techniques
ORGATEC, 10, Rue D. Theze X.A.K. BOURGUI
Tél. 21-84-03, 21-54-79. Téléx 3131 ORGATEC -- SG.

Correspondant : Djibril I. N'DIAYE, DAKAR (Sénégal).

/ C H A R A C T E R I S T I Q U E S D U M I N I O R D I N A T E U R

HP 3000 III.

Configuration : 256 K \emptyset - MPE 3 (Système d'Exploitation)

Programmes utilitaires offerts gratuitement :

KSAM 3000 (Fichier Séquentiel)

VIEW 3000 (Saisie, Formattage Données)

FORTRAN 3000

COBOL 3000

BASIC 3000

RPG II 3000

SPL 3000

APL 3000

SORT 3000

FCOPY 3000

IMAGE 3000

QUERY 3000

DS 3000

MRJE (IBM)

Périphérique :

1 Console système 25403/015

2 Dérouleurs de Bandes 1600 bpi

1 Imprimante à caractères riches 300 LPM

1 Dispac 50 mb

2 Terminaux Alpha, 4 K Ø.

Coût :

40 Millions de FCFA installé y compris la formation sur place deux mois d'assistance gratuite (voyage et séjour à la charge de l'acheteur). La formation à l'extérieur est à négocier.

Délai de livraison : 6 mois.

Remarque :

MINISIS est opérationnel au centre national de documentation agricole (CNDA); 30, Rue Alain SAVARY, TUNIS (Tunisie).

79045/RD.

ANNEXE II.

SYSTEME CDS/ISIS

Fournisseur du Logiciel : UNESCO, 7 Place Fontenoy, 75700 PARIS,
FRANCE

Correspondant : G. DEL BIGIO.

Fournisseur du matériel : IBM

CHARACTERISTIQUE DE L'ORDINATEUR

IBM 370 plus CICS pour le conversationnel.

Opérationnel :

- Dakar
- FAO à Rome
- UNESCO
- Brésil.

Formation : gratuite

Délai de livraison :

79045/RD.

II. ORDRE DU JOUR

79045/RD.

Lundi 5 Novembre

9h- Cérémonie d'ouverture

- Discours du Ministre du Développement Rural du Mali,
Président du Conseil d'Administration de l'Institut du
Sahel
- Discours du Directeur Général de l'Institut du Sahel.

9h30- Election du Bureau

Adoption de l'ordre du jour.

10h- Pause.

10h30- Reprise des travaux :

- Rappel des buts du CILSS et de l'Institut du Sahel ; le pro-
gramme prioritaire de Ouagadougou.

12h30- Fin de la séance.

15h- Généralités sur le Réseau Sahélien d'Information et de Docu-
mentation Scientifiques et Techniques (RESADOC).

16h30- Pause.

16h45- Présentation globale du Projet de démarrage de RESADOC.

18h30- Fin de séance.

ooo

Mardi 6 Novembre :

- Discussion des différents volets du Projet de démarrage.

8h30- Coordination du projet :

- équipe de coordination
- correspondants nationaux : désignation et fonctions etc...

- commission régionale de coordination : composition; date de mise en place etc...

10h- Pause.

10h30- Préparation du Plan d'opération

- élaboration des systèmes nationaux : cadres ; liaison avec RESADOC.

12h30- Fin de séance.

15h- Inventaire des sources et unités d'information au Sahel

- organisation de l'opération : enquêteurs locaux; durée etc...

16- Pause.

16h45- Etude préparatoire des opérations de sauvetage.

18h30- Fin de séance.

ooo

Mercredi 7 Novembre :

8h30- Formation

10h- Pause.

10h30- Continuation des discussions.

12h30- Fin de la séance.

15h- Activités de diffusion de l'information

- service questions-réponses
- bulletin d'information périodique

* contenu : domaine couvert ; synthèses et / ou références bibliographiques et analyses

* périodicité.

- lettre d'information.

16h30- Pause

16h45- Continuation des discussions

18h30- Fin de la séance.

ooo

Jeudi 8 Novembre :

8h30- Méthodologie documentaire informatisée :

* bordereau et manuel d'opérations

* discussions des conclusions de la Commission Méthodologie

10h- Pause.

10h30- Continuation des discussions

12h30- Fin de la séance.

15h- Continuation des discussions sur la méthodologie

16h30- Pause

16h45- Mise en place de la Base de Données de RESADOC :

* Implantation

* Début des opérations

* Participation des centres opérationnels.

18h30- Fin de la séance.

Vendredi 9 Novembre :

9h30- Présentation du Rapport Final et discussions

11h30- Cérémonie de clôture présidée par le Ministre du Développement Rural du Mali.

79045/RD.

○○○○○○○
○○

III. /²/ ALLOCUTION D'OUVERTURE /¹/ PRONONCEE

PAR LE

CHEF DE CABINET DU /¹/ MINISTRE DU DEVELOPPEMENT

/²/ URAL DU /¹/ ALI

---OO---

79045/RD.

Mesdames,

Messieurs,

Je me réjouis de présider encore une fois une réunion de l'Institut du Sahel consacrée au Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques communément appelé RESADOC.

En effet, il y a seulement quelques mois, en Juillet dernier, nous avons accueilli les Représentants des sources d'information extérieures au Sahel. Cette importante réunion a permis de définir les modalités de participation de ces sources aux activités de RESADOC et ce, sous diverses formes : échanges de documents; élaboration de répertoires de centres de documentation et bibliothèques spécialisées; harmonisation des méthodes de travail etc...

Avant d'en venir à l'objet de vos présentes assises, vous me permettez de rappeler la haute importance que les Etats Membres du CILSS accordent au projet de réseau d'information et de documentation scientifiques et techniques dont la réalisation effective favorisera plus que par le passé les échanges d'informations entre les différentes institutions oeuvrant dans la région.

Toutes ces institutions produisent régulièrement d'énormes quantités de documents qui sont le fruit d'expériences multiples entreprises dans des domaines très variés touchant aux activités de recherche et de développement.

Malheureusement, nous pouvons tous constater que cette masse documentaire reste insuffisamment capitalisée et par conséquent peu utilisée dans la conduite et l'évaluation des projets en cours ou la conception de projets nouveaux.

Une telle situation, dont la cause principale réside dans le manque ou la dispersion de structures documentaires opérationnelles, est d'autant plus préjudiciable qu'elle entraîne des duplications de projets, donc un gaspillage de ressources humaines, matérielles et monétaires.

Or, je suis convaincu, comme vous l'êtes aussi d'ailleurs, qu'une intégration plus poussée de nos cellules de documentation aura des effets bénéfiques sur le développement socio-économique de nos pays parce qu'elle permettra une meilleure connaissance des multiples activités entreprises à tous les niveaux dans la sous-région.

Il importe par conséquent d'accorder une place plus importante à l'information scientifique et technique dans nos plans et politiques de développement. Tel est en tout cas le sens de la résolution n°3/CM/6 du Conseil des Ministres du CILSS tenu à N'Djaména en Décembre 1976 qui préconise, avec la création de l'Institut du Sahel, la valorisation des fonds documentaires existants et l'adoption de politiques nationales d'information scientifique et technique dans les Etats Membres du CILSS.

Ces politiques d'information scientifique et technique devront comporter un ensemble de mesures tendant non seulement à la création de structures documentaires, à leur intégration par l'uniformisation de leurs méthodes de travail mais encore à la formation et au perfectionnement des professionnels et à la reconnaissance à leur profit de statuts intéressants conformes aux charges importantes qu'ils assument.

Je suis sûr qu'avec la volonté manifestée par nos Etats, ces quelques objectifs pourront être atteints au cours des trois prochaines années de mise en place de RESADOC dans le cadre de son Programme de démarrage.

Ce Programme prévoit en effet, grâce au financement conjoint CILSS/USAID/CRDI/ et Coopération Française, la réalisation de diverses opérations dont le bénéfice sera commun à tous les partenaires au sein de RESADOC.

Parmi ces opérations, je citerai au hasard :

- l'inventaire des sources et unités d'information qui donnera lieu à la production de répertoires nationaux des centres de documentation et bibliothèques spécialisées,

- l'harmonisation des méthodes de description et d'analyse bibliographiques dont les règles seront contenues dans un manuel en voie d'élaboration,

- la formation de diverses catégories de professionnels : documentalistes, reprographes, informaticiens,

- enfin, la publication et la diffusion de lettres d'information, de répertoires et de bulletins.

Ce sont là quelques actions concrètes dont la réalisation, sous la conduite de l'équipe en place à l'Institut du Sahel, exige pour leur succès, la collaboration effective des documentalistes de la région. C'est pourquoi nous fondons beaucoup d'espoirs dans cette réunion d'autant plus que vous représentez tous des institutions dont les activités sont en rapport avec les objectifs prioritaires des programmes du CILSS.

Il vous appartiendra donc, au cours de ces cinq jours, d'arrêter les modalités pratiques de votre participation au Programme de démarrage de RESADOC pour assurer ainsi une meilleure diffusion des acquis du développement et de la recherche.

En le faisant, non seulement vous donnerez encore une fois la preuve du rôle important mais souvent ignoré qui est le vôtre dans le processus du développement mais encore vous aurez répondu aux attentes de milliers d'utilisateurs.

Je ne saurais terminer sans remercier à nouveau en ma qualité de Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel au nom des Etats Membres du CILSS, les agences qui contribuent au financement de RESADOC et me féliciter en même temps de la présence de l'UNESCO et de la FAO dont la grande expérience sera d'un rapport essentiel à notre projet qui cherche à être compatible avec les systèmes internationaux et nationaux les plus représentatifs.

En vous souhaitant à tous un très bon séjour à Bamako, je formule des vœux de plein succès à vos travaux.

IV. LISTE DES DOCUMENTS

DE TRAVAIL

79045/RD.

- Présentation de l'Institut du Sahel et de ses différentes activités.
- Plan d'opérations du Projet de démarrage.
- Rapport final de la réunion de concertation entre l'Institut du Sahel et les sources d'information extérieures sur les échanges d'informations scientifiques et techniques dans le cadre du programme RESADOC - (Bamako, 9 - 10 - 11 Juillet 1979).
- Publications : * Lettre d'information n°1 et 2
 - * Dépliant
 - * Projet de bulletin d'informations bibliographiques
- Termes de référence :
 - * Préparation du Plan d'opérations de RESADOC
 - * Méthodologie documentaire informatisée : établissement du bordereau Sahel et rédaction du manuel d'opérations correspondant
 - * Préparation de l'opération de sauvetage de la littérature non conventionnelle et des cartes et plans.
- Coordination de RESADOC (recommandation de la réunion de Dakar - Octobre 1978)
- Premier projet de rédaction du manuel d'opérations de RESADOC.
- Questionnaire pour l'inventaire permanent des sources et services d'information au Sahel - Nomenclature des sujets.

V. LISTE DES PARTICIPANTS

79045/RD.

- 1- Madame BOMBOTE Fatimata Sira
Assistante du Coordonnateur de RESADOC
Institut du Sahel
B.P. 1530
- Bamako - (Mali)

- 2- Mademoiselle Bonnichon Monique
Directrice CDIUPA
Avenue des Olympiades 91305
- Massy - (France)

- 3- Madame Buchet Frimigacci Michèle
Responsable du Centre de Documentation
de l'IPD/AOS
B.P. 1756
- Ouagadougou - (Haute Volta)

- 4- Monsieur CAMARA Alioune Badara
Coordonnateur de RESADOC
Institut du Sahel
B.P. 1530
- Bamako - (Mali)

- 5- Monsieur CISSE El Hadj
Centre National de Documentation Scientifique
et Technique
12, Rue Calmette
- Dakar - (Sénégal)

- 6- Monsieur CISSE Ibrahima
Chef du Centre de Documentation de la
Direction Nationale de la Géologie et des
Mines.
- Bamako - (Mali)

- 7- Monsieur DAFF Adama
Documentaliste
Centre National de Documentation Scientifique
et Technique
12, Rue Calmette
B.P. 3218
- Dakar - (Sénégal)
- 8- Docteur DESFONTAINE Michel
Adjoint au Centre de Documentation et de
Statistique de l'OCCGE
B.P. 153.
Bobo-Dioulasso (Haute Volta)
- 9- Monsieur DIAKITE Daouda
Chef du Centre de Documentation Technique de la
SONAREM
B.P. 2.
- Kati - (Mali)
- 10- Monsieur DIAKITE Moussa
Division des Statistiques et Planification
Ministère de la Santé
- Bamako - (Mali)
- 11- Monsieur DIAKITE Sory Ibrahima
Président de l'Association Malienne des
Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (AMBAD)
B.P. 33.
- Bamako - (Mali)

- 12- Madame DIOUF Marian
Responsable de la Bibliothèque de l'Ecole
Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV)
B.P. 5077
- Dakar - (Sénégal)
- 13- Monsieur DIOP Amadou
Chef de la Section Documentation
Ecole de Bibliothécaires Archivistes Documentalistes (EBAD)
B.P. 3252
- Dakar - (Sénégal)
- 14- Monsieur DJIRE Abdoulaye Souadou
Chef du Centre de Documentation
Direction de l'Hydraulique
B.P. 666
- Bamako - (Mali)
- 15- Monsieur EL HADRAMI Ahmedou Ould Cheikh
Coordonnateur du Comité National du CILSS
Ministère du Développement Rural
B.P. 366
- Nouakchott - (Mauritanie)
- 16- Monsieur FALL Yarba
Chef du Service de Documentation de l'ENA
- Nouakchott - (Mauritanie)
- 17- Madame FORESTIER Jacqueline
Chef de la Section de Documentation Automatique et de la
Bibliothèque UNESCO
7, Place de Fontenoy
- France -

- 18- Monsieur GUEYE Sambagor
Chef du Service de Documentation de la Société Nouvelle
des Etudes de Développement en Afrique (SONED)
142, Rue de Bayeux
B.P. 2084
- Dakar - (Sénégal)
- 19- Monsieur GUIIDO LE DIT Bokary
Chef Intérimaire de la Division de la Documentation de
l'ADRAO
P.O. Box 1019
- Monrovia - (Libéria)
- 20- Monsieur Grey Johnson James
Directeur de la Division de la Documentation et de
l'Information du Secrétariat Exécutif du CILSS
B.P. 7049
- Ouagadougou - (Haute Volta)
- 21- Mademoiselle Kostinko Gail
Documentaliste/Consultant
Sahel Development Program/USAID - SDPRO/Bamako.
- Bamako - (Mali)
- 22- Monsieur KEITA Makane
Responsable de la Cellule de Documentation de l'Office
Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI)
- Bamako - (Mali)
- 23- Monsieur Krissicrba Larba Ali
Directeur du Centre de Documentation du Comité Interafricain
d'Etudes Hydrauliques (CIEH)
B.P. 369
- Ouagadougou - (Haute Volta)

- 24- Monsieur MAIGA Attaher
Chef de la Division Contrôle et Statistiques et du
Personnel
Office du Niger
- Ségou - (Mali)
- 25- Madame Martinelli Maria Teresa
Information System Officer (Methodologie Training)
F.A.O. Via delle Terme di Caracalla
- Italie -
- 26- Monsieur N'DIAYE Gilbert
Chef du Centre de Documentation de l'Institut de
Technologie Alimentaire (ITA), B.P. 2765.
- Dakar - (Sénégal)
- 27- Monsieur N'DIAYE Waly
Documentaliste
Archives du Sénégal
Immeuble Administratif
- Dakar - (Sénégal)
- 28- Mademoiselle NJIE Sally
Chief Librarian
P.O. Box 552
- Banjul - (The Gambia)
- 29- Monsieur Ouandorah Jean
Bibliothécaire - Documentaliste
C.E.S.A.O
B.P. 305
- Bobo-Dioulasso - (Haute Volta)

- 30- Monsieur OUATTARA Laoula
Documentaliste
CEAO.
B.P. 643
- Ouagadougou - (Haute Volta)
- 31- Monsieur SAMAKE Soriba
Chef Adjoint de la Division de la Documentation et de
l'Information de l'Institut d'Economie Rurale (IER)
B.P. 258
- Bamako - (Mali)
- 32- Monsieur Somé Damascène
Documentaliste
Direction Générale de la Recherche Scientifique et
Technologique (DGRST)
B.P. 7192
- Ouagadougou - (Haute Volta)
- 33- Madame SOUMANE Binta
Documentaliste
USAID
B.P. 34
- Bamako - (Mali)
- 34- Madame TALEB Nazia
Responsable du Centre de Documentation et de Recherche
RAMS (USAID - Ministère du Plan)
- Nouakchott - (Mauritanie)

35- Monsieur TOURE Alassane

Chef Service Indexation OMVS

B.P. 383

- Saint-Louis-(Sénégal)

36- Madame . TOURE Rokia BA

Directrice du Département des Communications

Institut du Sahel

B.P. 1530

- Bamako - (Mali)

37- Monsieur Yago Ouahabou Corneille

Chef du Personnel

Ministère du Développement Rural

B.P. 7010

- Ouagadougou - (Haute Volta)

79045/RD

VI. DECLARATION DE CLOTURE PRONONCEE

PAR LE

CHEF DE CABINET DU MINISTRE DU DEVELOPPEMENT

URAL DU MINISTRE

---OO---

79045/RD.

Mesdames,

Messieurs,

Vous voici, après cinq jours de travail intensif, au terme de votre importante réunion dont j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider la séance d'ouverture.

Je ne doutais pas en ce moment-là du sérieux avec lequel vous alliez aborder les propositions concrètes de coopération à RESADOC soumises à votre attention par l'Institut du Sahel.

Au vu des résultats auxquels vous êtes parvenu, je me rends compte que vous avez bien rempli votre mission.

Je n'en veux pour preuve que les importantes décisions que vous avez prises et qui auront, j'en suis convaincu, des effets positifs sur la circulation de l'information entre vos Institutions respectives, mettant ainsi à la disposition de ceux qui y travaillent les données indispensables à l'accomplissement de leurs tâches. Je pense notamment à votre projet de bulletin bibliographique courant, qui permettra de faire connaître rapidement les travaux de chercheurs ou d'étudiants, les études réalisées à la demande de nos Etats ou les cours de formation entrepris ici et là.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les recommandations pertinentes formulées à propos des divers points abordés au cours de vos discussions; qu'il s'agisse de la formation, de l'accès aux documents ou de la coopération documentaire etc...

Je suis sûr qu'elles ne manqueront pas de retenir l'attention de vos dirigeants et des autorités dans nos Etats respectifs.

Je pense que vous aurez encore d'autres occasions de vous retrouver pour faire le point de vos activités, par exemple au sein du Comité Régional dont vous avez recommandé la mise en place rapide.

C'est par là que je voudrais terminer en vous remerciant tous, en particulier vos collègues venus de l'extérieur, pour l'excellent travail accompli au cours de vos assises de Bamako.

Je vous souhaite à tous un bon retour dans vos foyers./.

79045/RD.

